

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 3–6 juin 2014

PROGRAMME DES SÉANCES



Distribution: LIMITÉE
WFP/EB.A/2014/OD/1
3 juin 2014
ORIGINAL: ANGLAIS

Mardi 3 juin 2014

Dans la salle, chaque délégation membre du Conseil dispose de deux sièges, pour le représentant et son suppléant (un siège à la table de conférence et un autre au second rang). La salle ne peut accueillir qu'un seul membre par délégation participant en qualité d'observateur. Les autres membres des délégations sont invités à suivre les débats depuis le Salon des délégués.

MM. les délégués sont invités à éteindre leur téléphone portable avant d'entrer dans la Salle de réunion du Conseil d'administration.

La navette quittera le siège du PAM pour la FAO une demi-heure après la fin de la session.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Salle du Conseil d'administration

Première séance

10 heures–13 heures

Point 1: Adoption de l'ordre du jour (**pour approbation**)

Point 2: Élection au poste vacant du Bureau et désignation du Rapporteur

Point 3: Introduction liminaire de la Directrice exécutive

Invitée d'honneur: Mme Kristalina Georgieva, Commissaire européenne chargée de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réaction aux crises.

Deuxième séance

15 heures–19 heures

Point 4: Rapport annuel sur les résultats de 2013 (**pour approbation**)

Point 5 b): Stratégie institutionnelle du PAM en matière de partenariat pour 2014-2017 (**pour examen**)

Point 5 e): Point sur la mise en œuvre du cadre de responsabilité pour la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes au PAM (**pour information**)

Point 5 a): Point sur le rôle du PAM dans le système d'aide humanitaire (**pour examen**)

Point 5 f): Point sur la mise en œuvre de la politique en matière de protection (**pour information**)

Note: Les points dont l'examen ne sera pas achevé le mardi 3 juin seront repris le mercredi 4 juin.